

2D IMMO
Société civile Immobilière
au capital de 2 500 euros
Siège social : La Gare - Saint Aubin de Baubigné, 79700 MAULEON

Les soussignés :

Monsieur Antoine DEVANNE, demeurant 23 rue des Grives, 79260 STE NEOMAYE

Madame Marie Bernadette Gisèle PERIDY, ayant pour nom d'usage DEVANNE, demeurant 160 Les Alouettes Route de Rorthais, 79250 NUEIL LES AUBIERS

Monsieur Maxime Donatien DEVANNE, demeurant 14 rue Briançon, 49360 MAULEVRIER

Monsieur Théo DEVANNE, demeurant 160 route de Rorthais - Les Alouettes, 79250 NUEIL LES AUBIERS

agissant en qualité de seuls associés de la société 2D IMMO, société civile au capital de 2 500 euros, dont le siège est La Gare - Saint Aubin de Baubigné, 79700 MAULEON,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 OCTOBRE 2025,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

Monsieur Maxime DEVANNE, demeurant 14 rue Briançon, 49360 MAULEVRIER

Monsieur Maxime DEVANNE dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Maxime DEVANNE accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MAULEON

Le 9 octobre 2025